

## Quel concept pour quels travaux?

Situation initiale et exigences		
	pour le chantier	pour les travaux de service
<b>Contact</b>	Il y a un planificateur général/coordonateur de chantier pour la sécurité.	Le donneur d'ordre/maître d'ouvrage est l'interlocuteur direct.
<b>Participants</b>	Plusieurs entreprises sont présentes sur place.	Il n'y a pas d'autres entreprises sur place.
<b>Début des travaux</b>	Les travaux auront lieu dans le futur (jours, semaines).	Les travaux doivent commencer immédiatement.
<b>Durée</b>	semaines, mois	heures, peu de jours
<b>Évaluation préliminaire de la sécurité</b>	Le temps nécessaire pour clarifier les exigences de sécurité et préparer les mesures à l'avance est disponible.	Il n'est pas possible d'expertiser le lieu et les conditions de travail au préalable. La sécurité doit être évaluée directement avant le début des travaux.
<b>Responsable</b>	Le PERCO, le chef de projet ou le monteur en chef du chantier clarifie toutes les questions relatives à la sécurité avant le début des travaux.	Les collaborateurs doivent être formés et capables d'évaluer la sécurité sur place, et notamment le respect des règles vitales.
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité nécessaires sont mises en œuvre au début des travaux.	Le travail ne commence que lorsque toutes les règles de sécurité sont respectées, notamment les règles vitales.
<b>Formation</b>	Le responsable doit instruire toutes les personnes qui vont travailler sur le chantier au sujet des mesures de sécurité avant la première intervention.	Les collaborateurs qui évaluent eux-mêmes les dangers au travail doivent en être capables et être formés régulièrement (chaque année) à cet effet.
<b>Formulaire</b>	Le formulaire est rempli avant le début des travaux. Il est emporté en version papier ou peut être consulté électroniquement, par exemple sur tablette ou PC.	Le formulaire est emporté sous forme papier (impression ou partie du rapport de travail) ou électronique (par exemple tablette ou PC). Il est vérifié si les mesures de sécurité standard sont respectées et si les écarts sont documentés à l'attention du donneur d'ordre.
<b>Archivage</b>	Il n'est pas nécessaire de conserver le concept de sécurité après la fin des travaux.	Il n'est pas nécessaire de conserver le concept de sécurité.



[Modèle Concept de sécurité et de protection de la santé \(travaux de chantier\) pdf](#)

[Modèle Concept de sécurité et de protection de la santé Voir également: Tutoriel EIT.swiss](#)